

LA SÉDATION CHEZ VOTRE ENFANT



Le retour à la maison

Pour vous, pour la vie

Chers parents,

Votre enfant a reçu un ou des médicaments pour l'endormir dans le but de le soulager, diminuer son anxiété et son appréhension face à une intervention diagnostique ou thérapeutique. Ce document se veut un outil complémentaire à l'information donnée par les professionnels de la santé lors de votre visite à l'hôpital.

Qu'est-ce qu'une sédation ?

Par définition, une sédation réfère à l'administration d'agents sédatifs (ex. Hydrate de chloral[®], Versed[®], Nembutal[®]) afin d'amener votre enfant dans un état qui lui permettra de tolérer des procédures douloureuses qui requiert un sommeil profond, tout en continuant à respirer par lui-même. La sédation et l'analgésie vont résulter en une diminution de l'état de conscience, mais cet état ne nécessite pas que votre enfant ait besoin d'aide pour respirer. Il est donc possible que votre enfant ne soit pas en contact avec son entourage. Il doit néanmoins être capable de démontrer une certaine réponse à la stimulation douloureuse.

Votre enfant a reçu _____

Quels sont les effets secondaires ?

La plupart des personnes ressentent peu ou pas d'effets secondaires, mais les effets suivants ont déjà été observés dans les 12 heures suite à l'administration du ou des médicaments :

- Somnolence (besoin de dormir à des moments où il devrait être éveillé),
- Diminution de sa capacité de concentration,
- Confusion,
- Étourdissements et sensations de perdre l'équilibre,
- Difficulté à uriner,
- Agitation,
- Nausées et vomissements.

Quoi faire ?

Il est très important,

- Que l'enfant soit accompagné d'un adulte pour une période de 12 heures.
- De ne pas faire manger ou boire votre enfant pour les deux prochaines heures. Si votre enfant est un nourrisson, vous pouvez lui donner la moitié d'un boire dans environ une heure. Toujours attendre que l'enfant soit alerte et bien éveillé avant de lui donner de la nourriture ou des liquides. Assurez-vous qu'il ne soit pas nauséeux.
- De ne pas laisser votre enfant sans surveillance dans son siège d'auto. Si votre enfant devait s'endormir dans son siège d'auto, vous devez vous assurer qu'il respire librement et normalement.
- De surveiller de plus près votre enfant s'il est somnolent et de l'éveiller toutes les heures pour les 4 prochaines heures. Si sa respiration ne vous apparaît pas normale ou si vous êtes incapables de l'éveiller, ramener l'enfant au service d'urgence ou appeler le 911.
- De ne pas laisser votre enfant faire des activités qui demandent de la coordination (comme patiner, grimper, se balancer, faire de la natation, faire du vélo, etc.) pour les 24 prochaines heures.

- De ne pas laisser l'enfant faire d'autres jeux sans la surveillance d'un adulte pour les 12 prochaines heures.
- De superviser les jeux et le bain pour les 12 prochaines heures ainsi que toute activité qui pourrait entraîner des blessures.
- De n'utiliser que les médicaments prescrits par votre médecin selon la posologie indiquée.
- Si vous remarquez un comportement anormal ou si l'état général de votre enfant se détériore, nous vous recommandons d'entrer en contact avec l'infirmière de l'unité au poste téléphonique 6880.

Brochure rédigée par Rania Rizk, CCSI/DSI, en collaboration avec Sonia Kirouac, infirmière en pédiatrie, Dr Negib Debs, chef du service de pédiatrie hospitalisée, et Jude Goulet, chef du département de la pharmacie.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Adresse postale

5415, boul. de l'Assomption
Montréal QC H1T 2M4
Téléphone : 514-252-3400
www.maisonneuve-rosemont.org

Tous droits réservés

©HMR; Programme clientèle santé de la femme et de l'enfant, 2009

CP-SFE-081